

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Potassium (iodate de) pour analyse, ACS

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 1 de 12

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Potassium (iodate de) pour analyse, ACS

Numéro d'Enregistrement 01-2119920996-25-XXXX  
REACH:  
N° CAS: 7758-05-6  
N° CE: 231-831-9

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Fa. Bernd Kraft GmbH  
Rue: Stempelstraße 6  
Lieu: D-47167 Duisburg  
Téléphone: 0203/5194-0  
e-mail: info@berndkraft.de  
Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit  
e-mail: produktsicherheit@berndkraft.de  
Internet: www.berndkraft.de  
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit  
Téléfax: 0203/5194-290  
Téléphone: 0203/5194-107/117

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

##### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Ox. Sol. 2; H272  
Acute Tox. 4; H302  
Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 2 de 12

**Mentions de danger**

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P220 Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substances**

Formule: KIO3  
Poids moléculaire: 214 g/mol

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7758-05-6	iodate de potassium			100 %
	231-831-9		01-2119920996-25-XXXX	
	Ox. Sol. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H272 H302 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
7758-05-6	231-831-9	iodate de potassium	100 %
	par voie orale: DL50 = 500 - 1100 mg/kg		

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1. Description des premiers secours**

**Indications générales**

Aucune donnée disponible

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Potassium (iodate de) pour analyse, ACS

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 3 de 12

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

corrosif

Troubles respiratoires

Troubles gastro-intestinaux

Collapsus circulatoire

Cyanose (coloration bleue du sang)

Risque de lésions oculaires graves.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

##### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Solides non combustibles

Comburant

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Iodure d'hydrogène (HI)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

#### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Évacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 4 de 12

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Pour les secouristes**

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour la rétention**

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Recueillir à l'état sec avec précaution. Recueillir sans poussière et stocker sans poussière.

**Pour le nettoyage**

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

**Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Consignes pour une manipulation sans danger**

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Assurer une aération suffisante.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart des matières combustibles.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever les vêtements contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

**Information supplémentaire**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit frais.

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

température de stockage +5°C - +30°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Substances chimiques de laboratoire

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 5 de 12

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
7758-05-6	iodate de potassium			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	8,814 mg/m <sup>3</sup>
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systemique	5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	1,665 mg/m <sup>3</sup>
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systemique	2,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systemique	5 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
7758-05-6	iodate de potassium	
Milieu environnemental		
Eau douce		1 mg/l
Eau de mer		0,1 mg/l
Sédiment d'eau douce		25,605 mg/kg
Sédiment marin		25,605 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		27,8 mg/l
Sol		5,867 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

**Protection des mains**

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: [vertrieb@kcl.de](mailto:vertrieb@kcl.de) avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains  
 Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L  
 Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm  
 Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau  
 Nom commercial du produit/désignation KCL 741 Dermatril® L  
 Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm  
 Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 6 de 12

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dégagement de poussière  
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: P2  
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc
Odeur:	sans odour
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	560 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	
solide/liquide:	non déterminé
gaz:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	>560 °C
pH-Valeur (à 20 °C):	~ 6 (50 g/l)
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité: (à 25 °C)	92 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	3,98 g/cm <sup>3</sup>
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	~ 2000 kg/m <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion	
Aucune donnée disponible	
Combustion entretenue:	Aucune donnée disponible
Température d'inflammation spontanée	

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Potassium (iodate de) pour analyse, ACS

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 7 de 12

solide: non déterminé

gaz: non applicable

#### Propriétés comburantes

Le produit: comburant, Oxydant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides: 100%

Point de sublimation: Aucune donnée disponible

Point de ramollissement: Aucune donnée disponible

Point d'écoulement: Aucune donnée disponible

: Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique: Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Possibilité de réactions dangereuses. comburant, Oxydant.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Phosphore blanc/jaune

Métaux alcalins

Métal alcalino terreux

Agent réducteur

Isocyanates

Charbon, suie

Arsenic

Poudres métalliques

Matériau combustible

### 10.4. Conditions à éviter

Humidité

Forte chaleur

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 8 de 12

**Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.  
irritations des muqueuses

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7758-05-6	iodate de potassium				
	orale	DL50 500 - 1100 mg/kg	Souris	THYROID, Volume 11, Number 5, 2001; Mary	other:

**Irritation et corrosivité**

Provoque de graves lésions des yeux.  
Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Opacité de la cornée.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Peut provoquer une sensibilisation chez les sujets sensibles.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Aucune donnée disponible

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Aucune donnée disponible

**Expériences tirées de la pratique**

Aucune donnée disponible

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Irritant  
corrosif  
Troubles respiratoires  
Troubles gastro-intestinaux  
Collapsus circulatoire  
Cyanose (coloration bleue du sang)  
Risque de lésions oculaires graves.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**



**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 9 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
7758-05-6	iodate de potassium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 350 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD QSAR toolbox version 2.2, 2011;M. J	QSAR database v 2.3
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 129 mg/l	48 h	Daphnia magna	OECD QSAR toolbox version 2.2, 2011;Lave	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
7758-05-6	iodate de potassium	0,1

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 1479

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

SOLIDE COMBURANT, N.S.A. (iodate de potassium)

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

5.1

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 10 de 12

**14.4. Groupe d'emballage:** II  
**Étiquettes:** 5.1  
**Code de classement:** O2  
**Dispositions spéciales:** 274  
**Quantité limitée (LQ):** 1 kg  
**Quantité exceptée:** E2  
**Catégorie de transport:** 2  
**N° danger:** 50  
**Code de restriction concernant les tunnels:** E

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1479  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** SOLIDE COMBURANT, N.S.A. (iodate de potassium)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 5.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
**Étiquettes:** 5.1  
**Code de classement:** O2  
**Dispositions spéciales:** 274  
**Quantité limitée (LQ):** 1 kg  
**Quantité exceptée:** E2

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1479  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** OXIDIZING SOLID, N.O.S. (potassium iodate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 5.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
**Étiquettes:** 5.1  
**Dispositions spéciales:** 274, 900  
**Quantité limitée (LQ):** 1 kg  
**Quantité exceptée:** E2  
**EmS:** F-A, S-Q

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** UN 1479  
**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** OXIDIZING SOLID, N.O.S. (potassium iodate)  
**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 5.1  
**14.4. Groupe d'emballage:** II  
**Étiquettes:** 5.1  
**Dispositions spéciales:** A3 A803  
**Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):** 2.5 kg  
**Passenger LQ:** Y544  
**Quantité exceptée:** E2  
**IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):** 558  
**IATA-Quantité maximale (avion de ligne):** 5 kg  
**IATA-Instructions de conditionnement (cargo):** 562  
**IATA-Quantité maximale (cargo):** 25 kg

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Potassium (iodate de) pour analyse, ACS

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 11 de 12

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Substances dangereuses oxydantes.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P8 LIQUIDES ET SOLIDES COMBURANTS

##### Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2, 12, 13, 15.

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service  
LC50: Lethal concentration, 50%  
LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Potassium (iodate de) pour analyse, ACS**

Date de révision: 16.09.2022

Code du produit: 23675

Page 12 de 12